



Ouverture compte commun avec japonaise

Par **Cyril**, le **21/07/2009** à **00:05**

Bonjour,

J'aurais souhaité savoir qu'elle sont les document nécessaire à ma copine japonaise pour ouvrir un compte commun avec moi.

Est ce facile de creer un compte commun ensemble?

Je vpus remercie par avance car on en a besoin pour prouver d'une vie commune.

Merci beaucoup

Cordialement

Par **Patricia**, le **22/07/2009** à **19:46**

Bonsoir,

Faites une demande d'ouverture de compte-joint.
Titulaires du compte (intitulé) : Mr X OU Melle Y

Selon les banques, je doute qu'en plus d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile ne soit pas exigé ?
Allez à votre banque pour lui demander.

Une ouverture de compte joint, ne certifie en rien que ces deux personnes vivent sous le même toit.

Je suis en droit d'ouvrir un compte avec ma soeur ou ma mère à mon adresse, et son domicile fiscal peut ne pas être le mien.

Les documents officiels reconnus, sont :

Bail aux deux noms

Quittances de loyers

Factures